

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 UNITÉ (CLAIR)
BRIGADE
 PROCÈS - VERBAL (N°/ANNÉE)
1506/89

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
22 NOVEMBRE 1989
 LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DÉLIT COMMISSION ROGATOIRE
 AUTRE CAS

OBJET DE LA PROCÉDURE
OBSERVATION D'UN OVNI

89 307 172

NUMÉRO ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Procès verbal de synthèse
2	Croquis de l'objet observé
3	Plan du lieu de l'observation
4	Procès verbal d'audition de témoin de E D
5	Procès verbal d'audition de témoin de W J

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Mr le Préfet
	<input type="checkbox"/> 1	Mr le Procureur de la République
	<input type="checkbox"/>	Mr le Général, Commandant
	<input type="checkbox"/> 1	la Région Aérienne
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	Mr le Ministre de la Défense, Dir.Gle Cie, bur.EMP/RENS- SECT/RENS.
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
 LE

SIGNATURE ET CACHET

UNITÉ
BRIGADE
PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

1506/89

N° PIECE
1

N° FEUILLET

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

89307172

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES
Ce jour 29 décembre 1989

NOUS TROUVANT A (LIEU)
au bureau de la brigade

nous soussigné(s) L P MDL Chef OPJ

Vu les articles 16 à 19 et 75 du code de procédure pénale
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PREAMBULE

Le 22 novembre 1989 à 2 heures 15, Madame W D, demeurant
, nous avise téléphoniquement qu'elle
vient d'être témoin d'un phénomène OVNI, ayant vu un objet dans le ciel
au dessus de la commune. Cette observation a duré environ 20 secondes
avant de disparaître.

Nous avons rendu compte des faits à notre Commandant de Compagnie
par message saphir.

Le Gendarme C P de la brigade de , Officier de
police judiciaire nous a secondé dans nos opérations.

EXPOSE DES FAITS

Le 22 novembre 1989 entre 2 heures et 2 heures 15, Madame W D
est témoin d'une observation dans le ciel de . Elle nous
signale que durant 20 secondes environ elle a pu voir un objet très lumi-
neux, de couleur rouge, avec des étincelles, et que le phénomène a dis-
paru après ce délai. Elle précise que son mari a également observé cet
OVNI.

ENQUETE

Le 23 novembre 1989 à 9 heures 40, nous entendons Mme W D
que qui décrit l'objet qu'elle a observé comme ressemblant à deux cylin-
dres, l'un sur l'autre, émettant une forte lumière rouge, avec une queue
formée d'étincelles sur plusieurs niveaux, le tout suivi d'une dépression
d'étincelles et de brume ou brouillard. Ce phénomène se déplaçait à une vites-
se supérieure à celle d'un avion, et évoluait à une altitude de 1500 mè-
tres environ, et ce sans bruit. (PIECE N° 4)

Le 25 novembre 1989 à 14 heures 30 nous entendons Mr W J
Il précise qu'il a été réveillé par son épouse dans la nuit du 21 au 22
novembre 1989 pour observer un phénomène dans le ciel de . Son
observation s'est faite du lit, au travers de la fenêtre de la chambre
à coucher et a duré peu de temps. (PIECE N° 5)

Au cours de l'enquête effectuée, avons contacté plusieurs voisins des
lieux de l'observation, aucun témoin oculaire des faits n'a été découvert.

.../...

Dès la connaissance des faits, avons contacté le responsable de l'aéroport de . Aucun vol n'a eu lieu, en partance ou à l'arrivée sur cet aéroport dans le créneau d'observation du phénomène.

L'article de presse dans un quotidien, n'a pas permis la découverte de témoin dans la région d'observation, aucune personne ne s'étant fait connaître auprès de nos services.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

heure observation : 2h- 2h15

durée observation : 20 secondes

lieu observation : maison individuelle, d'une fenêtre de la chambre à coucher

Description de l'objet : longueur : 10 fois un avion environ
hauteur : non déterminée
aspect : deux cylindres superposés
couleur : rouge orangé
divers : objet entouré de flammes et d'étincelles, avec une queue d'une longueur de 20 fois environ la longueur de l'objet.

bruit : néant, aucun son particulier

Sens progression objet : direction SUD-EST avec trajectoire presque perpendiculaire à l'horizon

Altitude progression : environ 1500 mètres

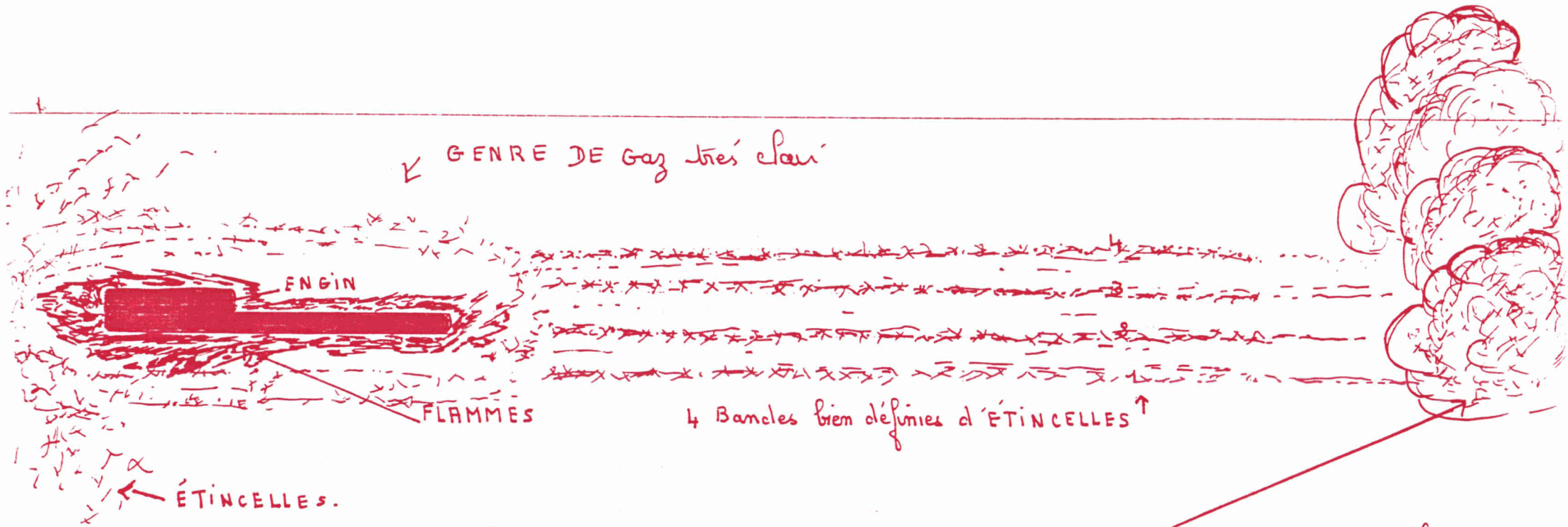
CLOTURE

A la date de clôture du présent procès verbal, aucun élément nouveau n'a confirmé l'observation du phénomène faite par Madame W D .

Fait et clos à
le 29 décembre 89

L'O.P.J.

ciel clair et bien étoilé



4 Bandes bien définies d'ÉTINCELLES ↑

en Bout de queue de ÉTINCELLES en Boule
comme de ci un souffle les faisaient tourbillonnées
à grande force.

D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

DE TEMOIN

N° PIÈCE

N° FEUILLET

4

1

1506/89

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

80307172/1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour 23 novembre 1989 à 9 heures 40

nous soussigné(s) L P MDL Chef OPJ

vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

W D née B

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

F

FILIATION

← DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

FR

SITUATION DE FAMILLE

M

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

qui nous déclare :

Le 22 novembre 1989 entre 2 heures et 2 heures 15, je me trouvais dans ma chambre à coucher, couchée dans mon lit avec mon mari qui dormait. A un certain moment alors que j'étais en train de fumer une cigarette, j'ai tourné la tête en direction de la fenêtre se trouvant sur ma droite à 1,50 m environ du lit..... J'ai alors remarqué quelque chose qui se déplaçait dans le ciel et qui était fortement éclairé, c'est d'ailleurs cela qui m'a surpris..... J'ai en un premier temps ~~pensé qu'il s'agissait~~ eu du mal à croire ce que je voyais, cela a pu durer environ 10 secondes. Puis persuadé que c'était réel, j'ai réveillé mon mari en le secouant, pour qu'il puisse voir le phénomène également. De notre lit nous avons alors observé cet engin, car le spectacle était beau. Puis je me suis levée, jusqu'à la fenêtre que j'ai ouverte et j'ai continué à suivre la trajectoire de cet OVNI, avant de le perdre de vue en raison de l'implantation de 3 sapins à 10 mètres de la maison. Ces sapins étant de grande taille..... J'ai pu observer cet engin beaucoup plus facilement, car je n'ai pas de rideaux aux fenêtres en raison de notre déménagement récent..... Cet engin ressemblant à deux cylindres les uns sur les autres, celui de dessous deux fois plus long que celui du dessus pouvait avoir une longueur totale d'environ 10 fois un avion. Je précise que ces deux cylindres étaient séparés par une bande noire, laissant penser qu'ils étaient solidaires l'un de l'autre, autrement j'aurais vu le ciel entre ces deux cylindres, ou la clarté des étincelles..... Autour de cet objet et plus particulièrement vers l'avant et son poutour, j'ai remarqué une gerbe d'étincelles, avec des flammes, ces dernières étant très près de l'objet, les étincelles étant vers l'extérieur du phénomène. Cet engin était suivi d'une queue d'étincelles dans un brouillard, en continuité des flammes et des étincelles qui entouraient l'objet..... En arrière de cette queue, qui faisait environ 20 fois l'objet, les étincelles formaient une dépression très importante. Ce qui était beau c'est que l'objet la queue et la dépression formaient un ensemble suivi, qui se déplaçait à égale distance en permanence. L'OVNI était de couleur rouge faisant penser à du métal chauffé, le tout entouré de flammes plus claires que le rouge de l'engin. Je précise également qu'en arrière de l'engin donc dans la queue, les étincelles formaient quatre lignes régulières horizontales faisant penser que ~~l~~ OVNI était constitué de deux plates-formes..

Il se déplaçait régulièrement sans accélération, à une vitesse supérieure à celle d'un avion de ligne, mais beaucoup plus vite. Les couleurs restaient permanentes dans l'intensité.....

Au moment de cette observation, le temps était clair, avec des étoiles, ce qui rendait le phénomène encore plus visible.....

J'ai pu observer cet OVNI plus de 20 secondes, mon mari un petit peu moins, compte tenu qu'il dormait dès la première observation.....

Un fait important, c'est que je n'ai jamais perçu de bruit, au moment du passage de cet engin, et de plus il n'y avait pas de vent dans les arbres qui aurait pu faire écran.....

Je pense que la hauteur de passage pouvait se situer à 1500 ou 1600 mètres d'altitude, sans être toutefois formelle, car il est délicat d'estimer une altitude, ainsi je peux dire que l'objet me paraissait gros, car j'ai pu l'observer.....

J'ai fait cette observation de ma fenêtre, et cet OVNI se déplaçait en direction de , venant de ma droite dans une trajectoire allant du haut vers le bas, sans pour cela piquer du nez.....

Je pense que j'ai fait le tour de ce que j'ai vu. J'ai déjà fait ce type d'observation en 72/73 à et c'est pour cela que je suis peut être plus observatrice, et de plus je suis une personne qui écrit et suis souvent en activité la nuit.....

Dès que j'ai vu ce phénomène, j'ai jugé bon d'en aviser vos services, ainsi que la presse, sans en informer d'autres services.....

C'est tout ce que je peux vous dire.....

A Le 23 novembre 1989 à 11 heures 10.
Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher

La personne entendue

L'O.P.J

89307172/2

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour vingt cinq novembre mil neuf cent quatre vingt neuf à quatorze heures
trente, au bureau de notre brigade,
nous soussigné(s) C P, gendarme, Officier de police judiciaire,

vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE	
NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE VEUVE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)	
W J	, 49 ans, agent EDF,
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)	
M,	NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
FILIAISON	
DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS	
SITUATION DE FAMILLE	
M/2	
ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION	

""""""Au cours de la nuit du 21 au 22 Novembre 1989, je me trouvais à mon domicile. Mon épouse et moi-même, étions couchés. Personnellement, je dormais lorsque vers deux heures du matin environ, mon épouse m'a réveillé. Celle-ci n'était nullement paniqué mais m'a dit de regarder dans le ciel, ayant vu quelque chose de drôle, plus exactement anormal.

""""""Depuis mon lit, étant couché, j'ai donc regardé vers le ciel pour voir une forme allongée, comme quelque chose en fusion. Selon moi, cette forme que je ne peux identifier pouvait se situer à deux mille mètres environ d'altitude. La chose se déplaçait un peu plus vite qu'un avion, allant dans le sens, selon mon épouse. Personnellement, en raison du temps qu'il m'a fallu pour que je me réveille, je n'ai vu que l'extrémité de la chose, soit l'arrière. J'ai donc vu une forme allongée comme du métal en fusion avec comme un nuage à l'arrière. Je ne pourrais pas dire la taille de cet objet ni le représenter étant donné que je n'ai vu que l'extrémité. Je n'ai pas jugé utile de me lever pour poursuivre l'observation car je crois que mon épouse quant à elle, s'est levée mais sa vue a été masquée par les arbres. Elle a informé vos services.

S.I.: Je précise que nous sommes à depuis 3 semaines et la maison où nous habitons n'a encore pas de rideaux. Les volets n'étaient pas fermés et de ce fait, l'observation s'est faite au travers de la vitre.

S.I.: Selon moi, l'objet en question était de couleur foncée mais lumineux tout autour. Je ne saurais dire ce dont il s'agissait. Personnellement, je n'ai jamais vu de météorites; par contre, lorsque j'habitais dans la région de, j'ai déjà vu des formes suspectes dans le ciel; nous n'avions pas été les seuls à voir cela.

S.I.: En ce qui me concerne, je n'ai donc vu que la fin de l'observation et je ne peux pas décrire l'objet de manière plus précise. Je n'ai pas jugé utile d'approfondir l'observation puisque mon épouse a informé vos services immédiatement.

S.I.: J'ignore pourquoi ma femme a informé la presse locale. Personne n'a pris contact avec nous encore pour indiquer avoir fait la même observation.
Le 25.11.1989 à 15 heures.

""""""Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus; j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher""""""

La personne entendue:

L' O.P.J.,